

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/04/25/2020200445/justel>

Dossier numéro : 2019-04-25/72

Titre

25 AVRIL 2019. - Arrêté du Gouvernement wallon approuvant les référentiels de validation des compétences des métiers de régisseur/régisseuse et de référent encadrant intersectoriel/référente encadrante intersectorielle

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 30-01-2020 page : 4885

Entrée en vigueur : 25-04-2019

Table des matières

Art. 1-3

Texte

Article [1er](#). Les référentiels de validation de compétences suivants sont approuvés :

- régisseur/régisseuse;
- référent encadrant intersectoriel / référente encadrante intersectorielle.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

[Art. 3](#). Le Ministre de la Formation est chargé de l'exécution du présent arrêté.